

DGITM - AIPCR

Séminaire sur l'Adaptation des infrastructures et des réseaux de transport au changement climatique

OUVERTURE

André LEUXE

Direction générale des infrastructures, des transports et de la mer

le 13 novembre 2015



Cadre des travaux sur l'adaptation

- Comme chaque année, ou presque, puisque c'est le 6ème séminaire sur l'adaptation des infrastructures de transport que la DGITM organise depuis l'automne 2010, nous fixons un rdv avec l'ensemble des partenaires français et étrangers, opérateurs de transport et gestionnaires d'infrastructure, services techniques centraux, chercheurs et universitaires, membres des administrations locale, nationale et européenne, pour faire le point sur les travaux d'adaptation et participer à un partage d'expérience sur ce thème.
- Mais 2015 est une année pas comme les autres !
- D'abord parce que 2015 est la dernière année du PNACC français : 5 ans déjà ! C'est l'heure du bilan.
- Mais aussi et surtout bien sûr, parce que La France est le pays hôte de la 21ème Conférence internationale sur les changements climatiques, (conférence des parties de la Convention-Cadre des Nations Unies) dite COP 21, qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre 2015.



Cadre des travaux sur l'adaptation

La lutte contre le réchauffement climatique est une priorité nationale

- Nous sommes donc à 15 jours de l'ouverture de la COP 21 qui se tiendra à Paris,
- L'objectif est que la lutte contre le réchauffement climatique devienne une priorité pour tous les États et pour la planète.
- L'objectif est qu'elle soit une réussite avec un premier accord universel et contraignant sur le climat :
 - sur des engagements contrôlables des États, avec une clause de révision à la hausse des engagements de réduction de GES des États dans 5 ans
 - sur des financements des pays développés à hauteur des besoins (100Mds \$ / ans publics et privés à atteindre en 2020) qui doivent être consacrés de façon équilibrée entre :
 - les chantiers dévolus à l'atténuation
 - et ceux consacrés à l'adaptation



Cadre des travaux sur l'adaptation

- **Même si l'on parvient à un accord ambitieux, contraignant, du fait de l'inertie du système climatique, l'adaptation au changement climatique est indispensable.**

Si l'on ne se prépare pas à ce changement, il induira des coûts et des dommages bien supérieurs à l'effort d'anticipation. Il faut donc dès aujourd'hui réduire notre vulnérabilité aux variations climatiques afin d'éviter de forts dommages environnementaux, matériels, financiers mais aussi humains.

L'économiste Nicholas Stern a évalué le coût de l'inaction entre 5 % et 20 % du produit intérieur brut (PIB) mondial et celui de l'action entre 1 et 2 %.

Prévu par l'article 42 de la loi du 3 août 2009 de programmation de la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, le PNACC a été adopté en juillet 2011. D'une durée de 5 ans il est d'application immédiate.

Un suivi annuel d'exécution de ses actions est réalisé à partir des indicateurs qu'il définit. Son bilan sera rendu public. Un comité d'évaluation a réalisé un rapport à mi-parcours qui a été examiné par le Conseil national de la transition écologique (CNTE) le 16 janvier 2014.

Un rapport final d'évaluation du Plan a été demandé au Vice-président du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) par la Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Ce rapport lui sera remis le 23 novembre.



Etat des travaux sur l'adaptation des transport

- Comme vous le constaterez au cours de ce séminaire, l'adaptation du secteur des transport est engagée : Mais il reste du travail à accomplir...
- Rassurez-vous, je ne vais pas être trop long. Un séminaire riche dans ses thèmes et je l'espère aussi dans ses échanges, nous attend.
- Il va nous permettre de faire le point sur nos travaux, en fait aussi de vos travaux, sur l'adaptation des infrastructures de transport, notamment routières.
- il nous permettra aussi d'élargir notre horizon à des études réalisés par des collègues et universitaires de pays européens qui ont bien voulu venir nous faire part de leurs expériences et de leurs travaux. Qu'ils en soient remerciés.
- La réflexion portera sur le champ international et à ce titre je remercie aussi le Comité français de l'AIPCR de s'être associé à l'organisation de notre séminaire ainsi que le Cerema et l'IFSTTAR (qui nous prête ses locaux) et qui vont nous exposer leurs travaux.
- Mais sans plus tarder je passe la parole à Gérard Vallat membre du Comité Français de l'AIPCR et je vous souhaite à tous un excellent séminaire !



Merci de votre attention



Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie